



Bordeaux, le 5 juillet 2017

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Convention de partenariat en matière d'intelligence économique entre l'État et le pôle Alpha Route des Lasers et des Hyperfréquences

**Pierre DARTOUT**, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine et **Jean-Pierre GIANNINI**, président du pôle de compétitivité Alpha Route des Lasers et des Hyperfréquences ont signé le 4 juillet 2017 une convention de partenariat en matière d'intelligence économique à l'occasion de l'assemblée générale extraordinaire du pôle.

Cette convention remplace celle signée en 2015 avec le pôle Alpha Route des lasers. Elle s'applique désormais à l'ensemble des adhérents du nouveau pôle Alpha Route des Lasers et des Hyperfréquences, issu de la fusion des pôles Elopsys à Limoges et Alpha Route des Lasers à Talence.

Elle fixe la feuille de route pour la période 2017 et 2018 qui prévoit les actions suivantes dont plusieurs sont déjà en cours de réalisation :

- la signature d'une charte de confidentialité par chaque adhérent qui les engage dans une démarche de sécurité ;
- un accompagnement de l'Etat en matière de sécurité des systèmes d'information lors de la définition et la mise en place de la plateforme d'échanges numérisée du pôle ;
- une sensibilisation des nouveaux adhérents du pôle par les services de l'Etat ;
- une sensibilisation à la sécurité économique lors des assemblées générales du pôle ;
- une communication régulière envers les adhérents sur les alertes et recommandations en matière de sécurité économique ;
- une aide à la mise en place d'une traçabilité des échanges de documents sensibles, etc.

En Nouvelle Aquitaine, le pôle ALPHA Route des Lasers et des Hyperfréquences est un pôle pionnier en matière de sécurité économique.

**L'État collabore étroitement avec la gouvernance du pôle pour définir une politique générale de sécurité.** Il préconise des conseils en matière de sécurité des systèmes d'information, notamment dans le cadre de la zone à régime restrictif - un outil phare au service de la politique publique de protection du potentiel scientifique et technique - et effectue une évaluation du niveau de sécurité des locaux.

---

#### Contacts Presse :

*Sophie BILLA* : 06 07 62 05 99 / *Agathe NOUGUÉ* : 06 73 64 76 44

Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine, préfecture de la Gironde

Bureau de la Communication Interministérielle - Tél. : 05 56 90 60 18 - [pref-communication@gironde.gouv.fr](mailto:pref-communication@gironde.gouv.fr)

Twitter [@PrefAquitaine33](https://twitter.com/PrefAquitaine33) - Facebook [@PrefetNouvelleAquitaine33](https://www.facebook.com/PrefetNouvelleAquitaine33)

---